



Collège Alphonse Karr
1 rue Pasteur – 41170 Mondoubleau
02 54 73 45 60

PROTOCOLE ABSENCE ET RETARD

Document d'information destiné aux parents et responsables légaux

Afin d'assurer la sécurité des élèves et le suivi de leur scolarité, toute absence ou tout retard doit être signalé à la vie scolaire selon les modalités suivantes :

1. En cas d'absence

- 1 Prévenir la vie scolaire dès que possible, idéalement le jour même.
- 2 Signalement possible par téléphone, mail ou ENT (si disponible).
- 3 Au retour de l'élève : fournir un justificatif écrit (carnet ou document officiel).
- 4 Toute absence non justifiée pourra faire l'objet d'un signalement réglementaire.

2. En cas de retard

- 1 L'élève doit obligatoirement se présenter à la vie scolaire avant d'aller en cours.
- 2 Un justificatif peut être demandé.
- 3 Les retards répétés peuvent entraîner un contact avec la famille.

3. Rappels importants

- 1 Signaler une absence permet de garantir la sécurité de votre enfant.
- 2 Les absences répétées ou injustifiées peuvent entraîner un suivi éducatif.
- 3 La ponctualité participe au bon déroulement des apprentissages.
- 4 Merci pour votre collaboration.